



COMMUNIQUE DE PRESSE

## Offshore pétrolier en Guyane Française : des incohérences d'Emmanuel Macron

Nous avons appris que par arrêté du 14/09/2017 paru au Journal officiel du jeudi 21 septembre, que le gouvernement de Monsieur MACRON avait signé la prolongation du permis pétrolier offshore "Guyane maritime" du géant français Total.

Force est de constater que les incohérences ne tuent pas : ce permis est prolongé alors même que Nicolas Hulot planifie la sortie des énergies fossiles indiquant qu'il convient de "laisser 80% des énergies fossiles aujourd'hui connues dans le sol" pour respecter la limite des 1,5/2°C de réchauffement du climat, et qu'Emmanuel Macron porte devant l'Assemblée générale des Nations un projet de Pacte international contraignant pour l'environnement.

La prolongation de ce permis renforce nos inquiétudes quant à la sortie programmée de l'exploitation des hydrocarbures : il s'agit du fameux "droit de suite" qui autorise les entreprises disposant déjà d'un permis de continuer l'exploitation au nom de la liberté d'entreprendre et du droit de propriété. Ce droit de suite est préservé au sein du projet de loi porté par le Ministre de l'environnement, là où la nécessité de protéger notre planète et notre climat devraient prévaloir.

La Guyane Française pour l'Europe et sa fusée mais poubelle pour la France par ses incohérences.

L'extraction pétrolière en mer est interdite par sarkozy en France métropolitaine mais autorisée en Outre-mer. La Guyane, où se profile le mégaprojet minier de la "Montagne d'or", semble devoir se résigner à être un sous-territoire de la République où tout est permis au risque de détruire le joyaux de biodiversité qu'elle représente.

Total fait quant à elle figure de fiancée maudite du gouvernement : alors que la firme française est épinglée pour être l'une des plus grandes contributrices au changement climatique, elle est régulièrement exonérée d'impôts sur les sociétés et a même reçu en 2016 une créance de 79 millions d'euros au titre du CICE. C'est également l'une des firmes qui ont accompagné le Président en Grèce début septembre, pour y obtenir, là aussi, des concessions pétrolière en pleine mer...

La France est heureuse de ses outre-mer qui lui permettent d'avoir un puits carbone. JUSQU'À QUAND ?

La Guyane une décharge industrielle pour préserver l'environnement hexagonale au risque de détruire des emplois durables par la disparition de nos pêcheur ? Où est l'erreur ?

A Cayenne, le 22 septembre 2017

Michel Dubouillé  
Secrétaire Régional  
Guyane Ecologie